

①9 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
COURBEVOIE

①1 N° de publication :
(à n'utiliser que pour les
commandes de reproduction)

3 110 901

②1 N° d'enregistrement national : **20 05757**

⑤1 Int Cl⁸ : **B 65 F 1/04 (2019.12), B 65 D 33/14, 33/16**

⑫

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

⑫② Date de dépôt : 01.06.20.

⑫③ Priorité :

⑫④ Date de mise à la disposition du public de la demande : 03.12.21 Bulletin 21/48.

⑫⑤ Liste des documents cités dans le rapport de recherche préliminaire : *Se reporter à la fin du présent fascicule*

⑫⑥ Références à d'autres documents nationaux apparentés :

Demande(s) d'extension :

⑦① Demandeur(s) : ROUVIERE Yves — FR.

⑦② Inventeur(s) : ROUVIERE Yves.

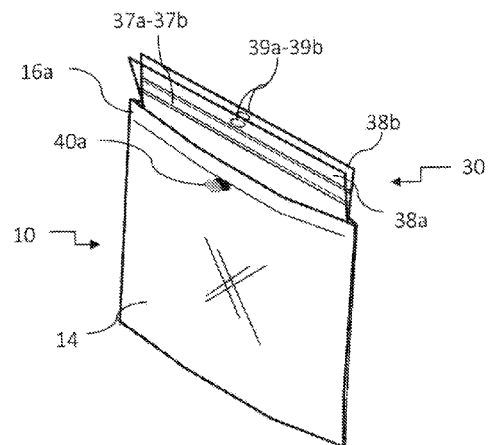
⑦③ Titulaire(s) : ROUVIERE Yves.

⑦④ **Procédé individuel à sachet interne hermétique jetable, pour déchets contaminants et son procédé d'utilisation.**

⑤⑦ La présente invention concerne un contenant ambulateur souple en papier, carton toile ou tissu de la forme d'une poche dit sac externe réutilisable (10), destiné à être porté à la main, suspendu autour du cou, accroché à un vêtement ou associé à une ceinture, caractérisé en ce qu'il contient en son intérieur, un autre contenant souple de la même forme et

interchangeable dit sachet interne jetable (30) en papier ou matière plastique avec zip (37a) (37b) ou bandes adhésives, destiné à recevoir des déchets contaminants tels que mouchoirs papier usagés, masques sanitaires, chewing-gum, mégot de cigarette etc. Le sachet interne jetable (30) est plus haut que le sac externe réutilisable (10), de manière à rabattre de part et d'autre du sac externe réutilisable (10) la partie excédante dite rabat de sachet (38a) (38b) du sachet interne jetable (30) qui est maintenue dans cette position au moyen de l'orifice de suspension (39a) (39b) du sachet interne jetable (30) qui vient s'accrocher à un élément de retenue (40a) (40b) fixé sur le sac externe réutilisable (10).

Fig. 7 est la figure de l'abrégé.



FR 3 110 901 - A1



Description

Titre de l'invention : Poubelle individuelle à sachet interne hermétique jetable, pour déchets contaminants et son procédé d'utilisation

- [0001] La présente invention concerne un contenant ambulatoire préférablement souple de la forme d'une poche, destiné à être porté à la main, suspendu autour du cou, accroché à un vêtement ou associé à une ceinture, caractérisé en ce qu'il contient en son intérieur, un autre contenant souple de la même forme interchangeable et jetable, destiné à recevoir des déchets contaminants tels que mouchoirs papier usagés, masques sanitaires, chewing-gum, mégot de cigarette etc. pour éviter l'abandon de tels déchets dans l'espace public. Le contenant intérieur est fermé manuellement lorsqu'il est rempli de déchets, retiré du contenant extérieur et jeté dans une poubelle en toute sécurité sanitaire et sans contact avec les doigts de l'utilisateur.
- [0002] On sait qu'en période épidémique ou pandémique exceptionnelle telle que celle que le monde connaît au moment même de la rédaction du présent brevet, en période d'épidémie réitérée annuellement comme la grippe, ou en cas d'allergies aux pollens, à la pollution etc. un grand nombre d'individus sont amenés à porter quotidiennement un masque dit chirurgical ou masque papier jetable et dégager fréquemment leurs fosses nasales encombrées dans un mouchoir en papier à usage unique également jetable. En effet, lesdits masques et mouchoirs ne peuvent être réutilisés sans risquer de contaminer de nouveau l'utilisateur.
- [0003] L'usage de ces éléments étant quotidien et le plus souvent imposé dans des lieux de promiscuité et des espaces publics très peu équipés de poubelles publiques, l'utilisateur a tendance à se débarrasser de ces déchets en les jetant sur la voie publique, sans même se soucier d'autrui et des risques de contamination encourus par les personnels en charge de les recueillir et de les détruire dans le circuit d'élimination des déchets.
- [0004] De nombreuses situations conduisent à ce phénomène de pollution dont les conséquences peuvent être graves, notamment lors d'épidémie et de pandémie, car la récolte des déchets contaminés devient un vrai tracas pour les responsables communaux et autres autorités concernées.
- [0005] On citera à titre d'exemple la déambulation pédestre des individus dans une ville qui, portant un masque jetable ou étant amenés à se moucher fréquemment ne savent comment se débarrasser de l'objet contaminé, ne disposant pas à proximité d'une poubelle publique. Plusieurs solutions s'offrent à eux: Par exemple garder entre leurs doigts l'objet souillé jusqu'à l'apparition d'un container public, mettre l'objet souillé dans leur poche et ainsi contaminer leurs doigts et les objets qu'elle contient ou encore

purement et simplement jeter sur la voie publique les déchets souillés risquant de contaminer les personnes en charge de les ramasser et les détruire.

- [0006] En cas de forte épidémie telle que la grippe ou de grave pandémie telle que celle que nous subissons aujourd'hui liée au CORONA-VIRUS, les recommandations des pouvoirs publics et des scientifiques proposent d'une part pour les masques jetables, une élimination environ toutes les quatre heures en plaçant le masque sans en toucher la face contaminée dans un sac plastique, lui-même jeté plus tard dans un container à déchets et d'autre part pour les masques réutilisables, un lavage quotidien énergique et à haute température (supérieur à 60°C) suivi d'un repassage pour détruire toute trace de virus et tout risque de contamination. Ces recommandations sont pour la plupart inapplicables dans la vie quotidienne et surtout en mobilité dans l'espace public, les infrastructures publiques et les équipements des foyers étant totalement inadaptés.
- [0007] Si annuellement des millions d'individus sont désagréablement contaminés par la production des pollens, il semble évident que la nature même de l'affection conduit à une forte utilisation de mouchoirs papier pour libérer les voies respiratoires supérieures des pollens qui y ont pénétré. Les mouchoirs usagés porteurs de pollens doivent être éliminés mais sont hélas le plus souvent placés au fond d'une poche devenant ainsi en quelques heures un réservoir à pollens dans lequel on plonge généreusement et fréquemment les doigts, gratifiant ainsi les désagréments d'une durée d'affection prolongée.
- [0008] Pendant et même longtemps après une épidémie ou une pandémie, le port du masque jetable ou réutilisable est impératif et absolument vital dans les concentrations humaines très favorables à la contagion, par exemple, dans les spectacles musicaux et manifestations diverses où des milliers et dizaines de milliers d'individus sont réunis dans un espace limité, criant et vociférant à quelques centimètres l'un de l'autre. Dans telle situation l'élimination des masques jetables contaminés devient quasi impossible.
- [0009] On citera également pour compléter cette liste non exhaustive de situations critiques en matière d'hygiène sanitaire, l'occupation des plages, chemins de randonnées, espaces du littoral, lieux de spectacles ou concerts. En effet, les fumeurs qui une fois leur cigarette incomplètement consumée ont le réflexe malsain de s'en débarrasser dans les rues, dans l'herbe, sur le bord des routes ou dans le sable, occasionnant ainsi des conséquences pouvant être graves et en tout cas économiquement pénalisantes pour les responsables et autorités communales contraints de nettoyer de grandes étendues de bitume ou de sable. Un tel phénomène est vraiment désespérant pour les services de propreté des grandes villes qui voient leurs rues et places publiques inondées de ces déchets polluants et très difficiles à ramasser.
- [0010] Toutes ces situations comme bien d'autres ont conduit l'auteur du présent brevet à réfléchir et en déduire que malgré toute la bonne volonté des élus et des autorités na-

tionales ou internationales, il ne sera jamais possible de résoudre un tel problème de société par l'équipement des espaces publics en poubelles ou conteneurs. Il est en effet impossible de mettre une poubelle publique à côté de chaque individu déambulant.

- [0011] L'auteur du présent brevet, convaincu de l'impuissance des autorités face à une telle situation et considérant l'impossibilité de multiplier les poubelles publiques, a imaginé équiper chaque individu de sa propre poubelle en apportant audit container à déchets les agréments d'un aspect séduisant à l'œil et d'une praticité incontestable et sécurisée pour un usage en toutes circonstances et notamment en période d'épidémie ou pandémie sanitaire.
- [0012] Selon le mode de réalisation préféré de l'invention, le container à déchets individuel ci-après désigné poubelle individuelle est constitué d'un premier contenant dit sac externe réutilisable à l'intérieur duquel est placé librement au moins un sachet en papier ou plastique interchangeable dit sachet interne jetable.
- [0013] Selon le mode de réalisation préféré de l'invention, le sac externe réutilisable est réalisé préférentiellement dans une matière naturelle ou synthétique, telle que papier, carton, toile, tissu de laine ou coton, cuir, peau, plastique, etc., pour constituer une poche de préférence de la forme d'un parallélogramme rectangle, de dimensions extérieures adaptées pour être portée avec discrétion et de préférence au dessous de la poitrine et au-dessus ou au niveau de la ceinture, dont les plus petit côtés dits largeur sont par exemple de l'ordre de 13 centimètres et les plus grands côtés dits longueur sont par exemple de l'ordre de 15 centimètres.
- [0014] Selon le mode de réalisation préféré de l'invention, la poche constituant le sac externe réutilisable est constituée de deux plans opposés dits plans de sac, tous deux de préférence de mêmes dimensions et de même surface, solidarités entre eux sur trois côtés par pliure, couture ou soudure, dont un petit côté forme le fond du sac externe réutilisable et les deux grand côtés forment les côtés dudit sac, le petit côté opposé au fond du sac externe réutilisable dit accès poche reste ouvert pour permettre l'accès à l'intérieur du sac externe réutilisable.
- [0015] Selon le mode de réalisation préféré de l'invention, les bords supérieurs de des plans de sac formant l'accès poche du sac externe réutilisable, sont rabattus sur eux-mêmes pour former ainsi en partie supérieure de chaque plan de sac, un ourlet dit ourlet d'accès de hauteur déterminée pour recevoir en son intérieur une baleine dite baleine ressort en matière plastique ou métal. Ainsi constituée, l'ouverture et la fermeture du sac externe réutilisable sont réalisées automatiquement et par effet ressort. Les extrémités des ourlets d'accès contenant les baleines ressort sont évidemment fermées lors de la construction du sac externe réutilisable. L'accès poche du sac externe réutilisable s'ouvre donc en approchant l'une de l'autre les extrémités des baleines ressort par l'application d'une pression adaptée sur les extrémités desdites baleines

ressort. Il se referme automatiquement dès relâchement de ladite pression, les baleines ressort reprenant automatiquement leur position initiale.

- [0016] Selon un autre mode de réalisation de l'invention, les bords supérieurs des plans de sac formant l'accès poche du sac externe réutilisable sont simplement renforcés pour améliorer leur rigidité et leur résistance à l'usage au moyen d'un pliage ou doublage.
- [0017] Selon un mode de réalisation différent de l'invention, la surface extérieure d'au moins un des plans de sac du sac externe réutilisable est munie préférablement au centre et au dessous de l'ourlet d'accès, d'au moins un élément de préhension pour appliquer un effort de traction tendant à séparer l'un de l'autre les bords, ourlets d'accès et baleines ressort et ouvrir consécutivement l'accès poche pour accéder librement à l'intérieur du sac externe réutilisable. Ledit élément de préhension est par exemple constitué par une petite languette de traction rectangulaire ou demi-circulaire ou tout autre moyen technique rapporté.
- [0018] Selon le mode de réalisation préféré de l'invention, la surface extérieure d'au moins un des plans de sac du sac externe réutilisable est munie à une distance déterminée de l'accès poche et à au moins un endroit déterminé de la largeur dudit sac externe réutilisable, d'au moins un élément mécanique fixe dit élément de retenue pour coopérer avec au moins un orifice de suspension du sachet interne jetable, lorsque le rabat supérieur du sachet interne jetable présent à l'intérieur du sac externe réutilisable, est rabattu sur la surface extérieure d'au moins un des plans de sac du sac externe réutilisable, par exemple la partie mâle d'un bouton pression ou tout autre crochet rapporté.
- [0019] Selon un autre mode de réalisation de l'invention, la surface extérieure d'au moins un des plans de sac du sac externe réutilisable est munie à une distance déterminée de l'accès poche et à au moins un endroit déterminé de la largeur dudit sac externe réutilisable, d'au moins un élément mécanique fixe dit élément de retenue pour coopérer avec au moins un élément d'attache solidaire du sachet interne jetable, par exemple une patte munie de bouton pression, une boucle, une anse ou tout autre moyen d'accrochage compatible avec l'élément de retenue.
- [0020] Selon un autre mode de réalisation de l'invention, la surface extérieure d'au moins un des plans de sac du sac externe réutilisable est munie à une distance déterminée de l'accès poche sur tout ou partie de la largeur du sac externe réutilisable, d'au moins un élément d'attache par contact dit attache contact pour coopérer avec le rabat supérieur du sachet interne jetable présent à l'intérieur du sac externe réutilisable, ou au moins un autre élément d'attache contact solidaire du sachet interne jetable, notamment lorsque le rabat supérieur dudit sachet interne jetable est rabattu sur la surface extérieure d'au moins un des plans de sac du sac externe réutilisable, par exemple ruban adhésif, une bande auto-agrippante, une pastille ou ruban magnétique etc.

- [0021] Selon le mode de réalisation préféré de l'invention, le sac externe réutilisable est muni, d'un moyen permettant de le suspendre autour du cou d'un utilisateur, notamment au moins un lien dit lien de col dont chacune des extrémités est solidarisée à chacune des extrémités de l'accès poche, ou au moins deux liens dits attache col dont une des extrémités est solidarisée à une des extrémités de l'accès poche et l'autre extrémité est laissée libre pour permettre la réalisation d'un nœud de liaison laissant ainsi à l'utilisateur le choix du positionnement du sac externe réutilisable.
- [0022] Selon un autre mode de réalisation de l'invention, le sac externe réutilisable et/ou le sachet interne jetable sont conçus pour être attachés et détachés rapidement du lien de col ou de chaque attache col, par exemple en présentant à chacune des extrémités de l'accès poche ou de l'accès sachet une zone d'attache rapide aménagée ou disponible pour coopérer avec un élément mécanique d'extrémité du lien de col ou d'attache col tel que par exemple un embout pince, un embout traversant ou un embout perforant.
- [0023] Selon un mode de réalisation particulier de l'invention, le sac externe réutilisable est muni, sur la surface extérieure d'au moins un de ses plans de sac, d'un moyen d'attache permettant de le positionner par accrochage ou pincement à un endroit d'un vêtement, par exemple une patte en tissu munie en extrémité d'un bouton pression, une pince plastique, une patte ressort en métal ou tout autre moyen rapporté.
- [0024] Selon un autre mode particulier de réalisation de l'invention, le sac externe réutilisable est muni, sur un de ses plans de sac d'au moins une ganse de passement pour permettre de le solidariser par glissement autour d'une ceinture.
- [0025] Selon le mode de réalisation préféré de l'invention, le sachet interne jetable est un sachet d'emballage standard du commerce en papier ou plastique, capable d'être fermé hermétiquement par exemple par un zip, une bande adhésive ou autre mode de fermeture, réalisé à partir d'un papier ou d'un film plastique, par exemple du polyéthylène opaque ou transparent, fabriqué ou traité pour faire barrière ou détruire les bactéries, virus et autres molécules indésirables. Il a préférentiellement la forme d'un parallélogramme rectangle et est constitué de deux plans opposés dits plan de sachet de préférence de mêmes dimensions et surface, solidarisés entre eux sur trois côtés par pliure, couture, collage ou soudure dont un petit côté dit largeur forme le fond du sachet interne jetable, les deux grands côtés dits hauteur forment les côtés dudit sachet interne jetable et le petit côté opposé au fond dit accès sachet reste ouvert pour permettre l'accès à l'intérieur du sachet interne jetable. Il est de forme et dimensions déterminées pour être introduit librement dans le volume intérieur d'un sac externe réutilisable dont il occupe préférentiellement tout le volume intérieur, les petits côtés sont par exemple de l'ordre de 12 centimètres et les plus grands côtés sont par exemple de l'ordre de 18 centimètres.
- [0026] Selon le mode de réalisation préféré de l'invention, les plans de sachet du sachet

interne jetable sont plus long que les plans de sac du sac externe réutilisable de manière à ce qu'une fois le sachet interne jetable placé à l'intérieur du sac externe réutilisable, la partie supérieure des plans de sachet et l'accès sachet du sachet interne jetable soient bien au-dessus de l'accès poche du sac externe réutilisable, pour constituer un bord rabattable dit rabat de sachet, par exemple de l'ordre de trois centimètres de hauteur.

- [0027] Selon un mode de réalisation différent de l'invention, les plans de sachet du sachet interne jetable sont inférieurs ou de même hauteur que les plans de sac du sac externe réutilisable mais disposent chacun solidairement d'au moins un élément intégré ou rapporté dit patte d'ouverture, de manière à ce qu'une fois le sachet interne jetable placé à l'intérieur du sac externe réutilisable ladite patte d'ouverture vient coopérer avec l'élément de retenue ou l'attache contact solidaire de la face extérieure du plan de sac du sac externe réutilisable, pour maintenir le sachet interne jetable ouvert et accessible.
- [0028] Selon un mode de réalisation différent de l'invention, les plans de sachet du sachet interne jetable sont inférieurs ou de même hauteur que les plans de sac du sac externe réutilisable mais disposent chacun solidairement et préférentiellement sur la partie supérieure de leur surface extérieure d'un élément d'attache dit contact ouverture, de telle manière qu'une fois le sachet interne jetable placé à l'intérieur du sac externe réutilisable, ledit contact ouverture vient coopérer avec un élément d'attache dit contact interne placé en regard et sur la surface intérieure du plan de sac correspondant du sac externe réutilisable.
- [0029] Selon le mode de réalisation préféré de l'invention, le sachet interne jetable dispose sur la surface intérieure de chacun de ses plans de sachet et sur le rabat de sachet de chacun desdits plans, d'un moyen de fermeture permettant de solidariser entre eux de manière étanche et imperméable lesdits plans de sachet, notamment une pluralité de rails dits rail de glissière communément appelés zip, coopérant entre eux pour assurer la fermeture hermétique temporaire de l'accès sachet du sachet interne jetable, par simple pression des doigts.
- [0030] Selon un autre mode de réalisation de l'invention, le sachet interne jetable dispose sur la partie haute de la surface intérieure de chacun de ses plans de sachet d'un moyen de fermeture du sachet interne jetable permettant de solidariser entre eux de manière étanche et imperméable lesdits plans de sachet, notamment une bande adhésive protégée pour assurer la fermeture hermétique temporaire ou définitive de l'accès sachet du sachet interne jetable. Consécutivement, l'opération de fermeture du sachet interne jetable consiste à retirer les protections couvrant les bandes adhésives et rapprocher les deux plans de sachet jusqu'à fermeture effective du sachet interne jetable.

- [0031] Selon le mode de réalisation préféré de l'invention, le sachet interne jetable présente sur le rabat de sachet et de préférence au-dessus du moyen de fermeture par rails glissière dites zip ou bandes adhésives, un orifice dit orifice de suspension traversant en ligne et de part en part chacun des plans de sachet, de manière à coopérer avec au moins un élément mécanique dit élément de retenue, solidarisé par collage, couture ou soudure à la surface extérieure d'au moins un des plans de sac du sac externe réutilisable, par exemple la partie mâle d'un bouton pression ou tout autre crochet rapporté.
- [0032] Selon un mode de réalisation différent de l'invention, le sachet interne jetable présente sur le haut de chaque plan de sachet et de préférence au-dessus de tout moyen de fermeture notamment par rails glissière dites zip ou bandes adhésives, un orifice dit orifice de suspension traversant en ligne et de part en part chacun des plans de sachet, les bords supérieurs desdits plans de sachet et/ou les bords périphériques de chaque orifice de suspension étant renforcé par élément rapporté, pliage, collage ou soudure de manière à rigidifier la coopération avec au moins un élément mécanique dit élément de retenue, solidarisé par collage, couture ou soudure à la surface extérieure d'au moins un des plans de sac du sac externe réutilisable, par exemple la partie mâle d'un bouton pression ou tout autre crochet rapporté.
- [0033] Selon un autre mode de réalisation de l'invention, le sachet interne jetable dispose sur la surface extérieure de chacun de ses plans de sachet et sur le rabat de sachet de chacun desdits plans, d'au moins un élément d'attache par contact dit attache contact pour coopérer avec au moins un autre élément d'attache contact du sac externe réutilisable, lorsque le rabat de sachet dudit sachet interne jetable est rabattu sur la surface extérieure d'au moins un des plans de sac du sac externe réutilisable, par exemple un ruban adhésif, une bande auto-agrippante, une ou des pastilles ou un ruban magnétique etc.
- [0034] Selon un autre mode de réalisation différent de l'invention, le sachet interne jetable dispose sur le rabat de sachet de chacun desdits plans de sachet et de préférence au-dessus du mode de fermeture, d'au moins un élément d'attache mécanique dit élément de fermeture pour coopérer avec au moins un élément de retenue du sac externe réutilisable, lorsque le rabat de sachet dudit sachet interne jetable est rabattu sur la surface extérieure d'au moins un des plans de sac du sac externe réutilisable, par exemple la partie femelle d'un bouton pression.
- [0035] Selon un mode particulier de réalisation de l'invention, le sachet interne jetable est réalisé dans une matière naturelle ou synthétique telle que par exemple un papier traité ou un tissu ignifugé dits anti feu, le plus souvent fabriqué à partir de papier ou tissu imprégné de phosphate de sodium et tungstate de sodium, pour le rendre résistant aux brûlures. Il est de forme et dimensions déterminées pour être introduit librement dans

le volume intérieur du sac externe réutilisable dont il occupe de préférence tout le volume intérieur disponible. Cette matière est utilisable pour les applications destinées à recevoir les déchets de cigarettes dont la combustion ne serait pas complètement achevée.

- [0036] Selon le mode de réalisation préféré de l'invention, l'association du sac externe réutilisable avec un sachet interne jetable constitue la poubelle individuelle pour déchets contaminants. L'utilisation de ladite poubelle individuelle est réalisée selon les opérations ci-dessous:
- a. Le sac externe réutilisable est ouvert en appliquant une pression entre le pouce d'une main et le reste des doigts de la même main, sur les extrémités de l'accès poche.
 - b. Un sachet interne jetable est introduit ouvert à l'intérieur du sac externe réutilisable, ses parois sont préférentiellement plaquées sur les parois intérieures du sac externe réutilisable à l'aide d'un ou plusieurs doigts.
 - c. La pression sur les extrémités de l'accès poche du sac externe réutilisable est relâchée et celui-ci se referme automatiquement en pinçant le sachet interne jetable qui dépasse de l'accès poche du sac externe réutilisable.
 - d. Les rabats de sachet du sachet interne jetable sont alors rabattus vers l'extérieur jusqu'au contact de part et d'autre de l'accès poche du sac externe réutilisable.
 - e. Chaque rabat de sachet du sachet interne jetable, est alors maintenu dans sa position en faisant passer l'orifice de suspension du sachet interne jetable autour de l'élément de retenue solidaire de la surface extérieure du sac externe réutilisable.
 - f. Le sac externe réutilisable équipé du sachet interne jetable est alors prêt à être utilisé. Une pression est alors appliquée entre le pouce d'une main et le reste des doigts de la même main sur les extrémités de l'accès poche du sac externe réutilisable. Le sac externe réutilisable et le sachet interne jetable s'ouvrent simultanément pour permettre l'accès libre aux déchets.
 - g. Lorsque le sachet interne jetable est plein et doit être éliminé, les rabats de sachet du sachet interne jetable sont décrochés de l'élément de retenue du sac externe réutilisable, relevés et réunis entre eux par le moyen de fermeture, notamment les rails glissières ou les bandes adhésives de l'accès de sachet, pour opérer la fermeture hermétique ou définitive du sachet interne réutilisable.
 - h. Le sachet interne jetable ainsi fermé hermétiquement autour des déchets qu'il contient est jeté dans une poubelle ou container à déchets.

[0037] Le dispositif ici décrit dans le cas précis d'une application artisanale n'est en aucune

manière limitée à cette seule application, il peut être mis en œuvre dans d'autres applications et selon d'autres modes de fabrication industriels.

- [0038] La description suivante en regard des dessins annexés à titre d'exemples non limitatifs, permettra de mieux comprendre comment l'invention peut être mise en pratique.
- [0039] [fig.1] montre un sac externe réutilisable et un sachet interne jetable non encore associés.
- [0040] [fig.2] montre un sac externe réutilisable avant l'introduction des baleines ressort dans les ourlets d'accès.
- [0041] [fig.3] montre l'ouverture d'un sac externe réutilisable par pression sur les extrémités de l'accès poche.
- [0042] [fig.4] montre une vue en coupe transversale d'un sac externe réutilisable.
- [0043] [fig.5] montre une vue en coupe transversale d'un sac externe réutilisable contenant un sachet interne jetable, les bords du sachet interne jetable dépassant de l'accès poche du sac externe réutilisable.
- [0044] [fig.6] montre une coupe transversale d'un sac externe réutilisable contenant un sachet interne jetable, les rabats de sachet du sachet interne jetable étant rabattus et maintenus sur la surface extérieure du sac externe réutilisable, par accrochage de l'orifice de suspension autour de l'élément de retenue.
- [0045] [fig.7] montre une vue en perspective d'un sachet interne jetable placé à l'intérieur d'un sac externe réutilisable, les bords dudit sachet interne jetable dépassant du sac externe réutilisable.
- [0046] [fig.8] montre une vue en perspective d'un sachet interne jetable placé à l'intérieur d'un sac externe réutilisable, les rabats de sachet du sachet interne jetable étant rabattus et maintenus sur le sac externe réutilisable par accrochage des orifices de suspension autour des éléments de retenue.
- [0047] [fig.9] montre un autre mode de réalisation de l'invention, les rabats de sachet du sachet interne jetable étant rabattus et maintenus sur le sac externe réutilisable au moyen d'attaches contact tels qu'un ruban adhésif, bande auto-agrippante, etc.
- [0048] [fig.10] montre une vue arrière du sac externe réutilisable avec une patte en tissu et un bouton pression.
- [0049] [fig.11] montre une vue arrière du sac externe réutilisable avec une pince en plastique.
- [0050] [fig.12] montre une vue arrière du sac externe réutilisable avec une patte ressort en métal ou plastique.
- [0051] [fig.13] montre une vue arrière du sac externe réutilisable avec deux ganses rapportées pour montage sur ceinture.
- [0052] [fig.14] montre une vue partielle en coupe du sachet interne jetable placé à l'intérieur

du sac externe réutilisable, le rabat de sachet étant équipé d'une partie femelle de bouton pression.

- [0053] [fig.15] montre une vue en perspective des bords supérieurs du sachet interne jetable renforcés.
- [0054] [fig.16] montre une vue en perspective d'un sachet interne jetable placé à l'intérieur d'un sac externe réutilisable et maintenu ouvert par des attaches contact.
- [0055] [fig.17] montre une vue partielle en perspective d'un sachet interne jetable placé à l'intérieur d'un sac externe réutilisable, maintenu ouvert au moyen d'une attache solidaire du sac interne jetable.
- [0056] [fig.18] montre une vue en perspective de l'aménagement du sac externe réutilisable pour recevoir la connexion d'un lien de col ou d'une attache de col.
- [0057] Selon le mode de réalisation préféré de l'invention, le container à déchets individuel ci-après désigné poubelle individuelle est constitué d'un premier contenant souple dit sac externe réutilisable (10) à l'intérieur duquel est placé librement au moins un second sachet papier ou plastique interchangeable et jetable dit sachet interne jetable (30). Voir la figure 7.
- [0058] Selon le mode de réalisation préféré de l'invention, le sac externe réutilisable (10) est réalisé préférablement dans une matière naturelle ou synthétique, telle que papier, carton, toile, tissu de laine ou coton, cuir, peau, plastique, etc., pour constituer une poche de préférence de la forme d'un parallélogramme rectangle, de dimensions extérieures adaptées pour être portée avec discrétion au dessous de la poitrine et au-dessus ou au niveau de la ceinture, dont les plus petit côtés (12a) (12b) dits largeur sont par exemple de l'ordre de 13 centimètres et les plus grands côtés (13a) (13b) dits hauteur sont par exemple de l'ordre de 15 centimètres. Voir les figures.1 et 2.
- [0059] Selon le mode de réalisation préféré de l'invention, la poche constituant le sac externe réutilisable (10) est constituée de deux plans opposés dits plans de sac (14) et (15) de préférence de mêmes dimensions et de même surface, solidarités entre eux sur trois côtés par exemple par pliure, couture ou soudure, dont un petit côté (12b) dit largeur forme le fond du sac externe réutilisable (10), et les deux grand côtés (13a) (13b) dits hauteur forment les côtés du sac externe réutilisable (10), le petit côté opposé au fond (12b) dit accès poche (12a) reste ouvert pour permettre l'accès à l'intérieur du sac externe réutilisable (10). Voir les figures 2 et 4.
- [0060] Selon le mode de réalisation préféré de l'invention, les bords supérieurs des plans de sac (14) (15) formant l'accès poche (12a), du sac externe réutilisable (10) sont rabattus sur eux-mêmes pour former en partie supérieure de chaque plan de sac (14) et (15) un ourlet supérieur dit ourlet d'accès (16a) (16b), de hauteur déterminée pour recevoir en son intérieur une baleine dite baleine ressort (17a) (17b) en matière plastique ou métallique et constituer ainsi l'ouverture et la fermeture automatique par ressort du sac

externe réutilisable (10). Les extrémités des ourlets d'accès (16a) (16b) contenant les baleines ressort (17a) (17b) sont fermées lors de la construction du sac externe réutilisable (10). Ainsi, l'accès poche (12a) du sac externe réutilisable (10) s'ouvre manuellement en appliquant une pression sur les extrémités des baleines ressort (17a) (17b) de manière à les rapprocher l'une de l'autre et se referme automatiquement dès le relâchement de la pression, les baleines (17a) (17b) reprenant leur position initiale. Voir les figures 2, 3 et 4.

- [0061] Selon un autre mode de réalisation de l'invention, les bords supérieurs des plans de sac (14) (15) formant l'accès poche (12a) du sac externe réutilisable (10) sont renforcés pour améliorer leur rigidité et leur résistance à l'usage au moyen d'un pliage ou doublage. Voir la figure 15.
- [0062] Selon un mode de réalisation différent de l'invention, la surface extérieure d'au moins un des plans de sac (14) (15) du sac externe réutilisable (10) est munie préférentiellement au centre et au dessous de l'ourlet d'accès (16a) (16b) d'au moins un élément de préhension (18a) (18b) pour appliquer de chaque côté du sac externe réutilisable un effort de traction tendant à séparer et éloigner les bords, ourlets (16a) (16b) et baleines ressort (17a) (17b) l'une de l'autre et consécutivement ouvrir l'accès poche (12a) pour libérer l'accès à l'intérieur du sac externe réutilisable (10), ledit élément de préhension (18a) (18b) étant constitué par exemple par une petite languette de traction rectangulaire ou demi-circulaire ou tout autre élément de préhension rapporté. Voir la figure 9.
- [0063] Selon le mode de réalisation préféré de l'invention, la surface extérieure d'au moins un des plans de sac (14) (15) du sac externe réutilisable (10) est munie à une distance déterminée de l'accès poche (12a) et à au moins un endroit déterminé de la largeur dudit sac externe réutilisable (10), d'au moins un élément mécanique fixe de quelque matière que ce soit dit élément de retenue (40a) (40b), pour coopérer avec au moins un orifice de suspension (39a) (39b) du sachet interne jetable (30) lorsque le rabat de sachet (38a) (38b) dudit sachet interne jetable (30) est rabattu sur la surface extérieure d'au moins un des plans de sac (14) (15) du sac externe réutilisable (10), par exemple la partie mâle d'un bouton pression ou tout autre type de crochet rapporté. Voir les figures 4 à 8.
- [0064] Selon un autre mode de réalisation de l'invention, la surface extérieure d'au moins un des plans de sac (14) (15) du sac externe réutilisable (10) est munie à une distance déterminée de l'accès poche (12a) et à au moins un endroit déterminé de la largeur dudit sac externe réutilisable (10), d'au moins un élément mécanique fixe dit élément de retenue (40a) (40b) pour coopérer avec au moins un élément d'attache (44a) (44b) solidaire du sachet interne jetable (30), par exemple une patte munie de bouton pression, une boucle, une anse ou tout autre moyen d'accrochage compatible avec

l'élément de retenue (40a) (40b). Voir la figure 17.

- [0065] Selon un autre mode de réalisation de l'invention, la surface extérieure d'au moins un des plans de sac (14) (15) du sac externe réutilisable (10) est munie à une distance déterminée de l'accès poche (12a) sur tout ou partie de sa largeur, d'au moins un élément d'attache par contact dit attache contact (41a) (41b) pour coopérer directement avec le rabat de sachet (38a) (38b) ou au moins un autre élément d'attache contact (42a) (42b) du sachet interne jetable (30), notamment lorsque le rabat de sachet (38a) (38b) dudit sachet interne jetable (30) est rabattu sur la surface extérieure d'au moins un des plans de sac (14) (15) du sac externe réutilisable (10), par exemple ruban adhésif, bande auto-agrippant, pastille ou ruban magnétique etc. Voir la figure 9.
- [0066] Selon le mode de réalisation préféré de l'invention, le sac externe réutilisable (10) est muni, d'un moyen permettant de le suspendre autour du cou d'un utilisateur, notamment au moins un lien dit lien de col (19) dont chacune des extrémités est solidarisée à chacune des extrémités de l'accès poche (12a), ou au moins deux liens dits attache col (19a) (19b) dont une des extrémités est solidarisée à une des extrémités de l'accès poche (12a) et l'autre extrémité est laissée libre pour permettre la réalisation d'un nœud de liaison laissant ainsi à l'utilisateur le choix du positionnement du sac externe réutilisable(10). Voir la figure 1.
- [0067] Selon un autre mode de réalisation de l'invention, le sac externe réutilisable (10) et/ou le sachet interne jetable (30) sont conçus pour être attachés et détachés rapidement du lien de col (19) ou de chaque attache col (19a) (19b), par exemple en présentant à chacune des extrémités de l'accès poche (12a) ou de l'accès sachet (33) une zone d'attache rapide aménagée ou réservée (49) pour coopérer avec un élément mécanique (50) d'extrémité du lien de col (19) ou d'attache col (19a) (19b) tel que par exemple un embout pince, un embout traversant ou un embout perforant. Voir la figure 18.
- [0068] Selon un mode de réalisation particulier de l'invention, le sac externe réutilisable (10) est muni, sur la surface extérieure d'au moins un de ses plans de sac (14) (15), d'un moyen d'attache permettant de le positionner par accrochage ou pincement à un endroit d'un vêtement, par exemple au moins une patte en tissu (21) munie en extrémité d'un bouton pression, au moins une pince plastique (22), au moins une patte ressort en métal (23) ou tout autre moyen rapporté. Voir les figures 10, 11 et 12.
- [0069] Selon un autre mode particulier de réalisation de l'invention, le sac externe réutilisable (10) est muni, sur un de ses plans de sac (14) (15) d'au moins une ganse de passement (24) pour permettre de le solidariser par glissement autour d'une ceinture. Voir Figure 13.
- [0070] Selon le mode de réalisation préféré de l'invention, le sachet interne jetable (30) est réalisé à partir d'un papier ou d'un film plastique (polyéthylène) opaque ou transparent, fabriqué ou traité pour faire barrière ou détruire les bactéries, virus et

autres molécules indésirables. Il a notamment la forme d'un parallélogramme rectangle et est constitué de deux plans opposés dits plan de sachet (31) (32) de préférence de mêmes dimensions et surface, solidarités entre eux sur trois côtés par pliure, couture, collage ou soudure dont un petit côté (36) dit forme le fond du sachet interne jetable (30), les deux grands côtés (34) (35) dits forment les côtés dudit sachet interne jetable (30) et le petit côté opposé au fond du sachet dit accès sachet (33) reste ouvert pour permettre l'accès à l'intérieur du sachet interne jetable (30). Il est de forme et dimensions déterminées pour être introduit librement dans le volume intérieur du sac externe réutilisable (10) dont il occupe préférentiellement tout le volume intérieur, les petits côtés (33) et (36) dits largeur sont par exemple de l'ordre de 12 centimètres et les plus grands côtés (34) (35) dits hauteur sont par exemple de l'ordre de 18 centimètres. Voir les figures 1, 5 et 6.

[0071] Selon le mode de réalisation préféré de l'invention, les plans de sachet (31) (32) du sachet interne jetable (30) sont plus long que les plans de sac (14) et (15) du sac externe réutilisable (10) de telle manière qu'une fois le sachet interne jetable (30) placé à l'intérieur du sac externe réutilisable (10), la partie supérieure des plans de sachet (31) (32) et l'accès de sachet (33) du sachet interne jetable (30) se trouvent bien au-dessus de l'accès poche (12a) du sac externe réutilisable (10), pour constituer un bord rabattable dit rabat de sachet (38a) (38b) par exemple d'une hauteur de l'ordre de trois centimètres. Voir les figures 1, 6 et 7.

[0072] Selon un mode de réalisation différent de l'invention, les plans de sachet (31) (32) du sachet interne jetable (30) sont inférieurs ou de même hauteur que les plans de sac (14) (15) du sac externe réutilisable (10) mais disposent chacun solidairement d'au moins un élément intégré ou rapporté dit patte d'ouverture (45a) (45b), de manière à ce qu'une fois le sachet interne jetable (30) placé à l'intérieur du sac externe réutilisable (10), ladite patte d'ouverture (45a) (45b) vienne coopérer avec l'élément de retenue (40a) (40b) ou l'attache contact solidaire de la face extérieure du plan de sac (14) (15) du sac externe réutilisable (10), pour maintenir le sachet interne jetable (30) ouvert et accessible. Voir la figure 17.

[0073] Selon un autre mode de réalisation de l'invention, les plans de sachet (31) (32) du sachet interne jetable (30) sont inférieurs ou de même hauteur que les plans de sac (14) (15) du sac externe réutilisable (10) mais disposent chacun solidairement et préférentiellement sur la partie supérieure de leur surface extérieure d'un élément d'attache dit contact ouverture (46a) (46b), de telle manière qu'une fois le sachet interne jetable (30) placé à l'intérieur du sac externe réutilisable (10), ledit contact ouverture (46a) (46b) vienne coopérer avec un élément d'attache contact dit contact interne (47a) (47b) placé en regard et sur la surface intérieure du plan de sac (14) (15) correspondant du sac externe réutilisable (10). Voir la figure 16.

- [0074] Selon le mode de réalisation préféré de l'invention, le sachet interne jetable (30) dispose sur la surface intérieure de chacun de ses plans de sachet (31) et (32) et sur le rabat de sachet (38a) (38b) de chacun desdits plans, d'un moyen de fermeture permettant de solidariser entre eux de manière étanche et imperméable lesdits plans de sachet (31) et (32), notamment une pluralité de rails communément appelés zip, dits rail de glissière (37a) et (37b) coopérant entre eux pour assurer la fermeture hermétique temporaire de l'accès de sachet (33) du sachet interne jetable (30) par simple pression des doigts. Voir les figures 1 et 7.
- [0075] Selon un autre mode de réalisation de l'invention, le sachet interne jetable (30) dispose sur la surface intérieure de chacun de ses plans de sachet (31) (32) et sur le rabat de sachet (38a) (38b) de chacun desdits plans de sachet (31) (32), d'un moyen de fermeture du sachet interne jetable (30) permettant de solidariser entre eux de manière étanche et imperméable lesdits plans de sachet (31) (32), notamment une bande adhésive protégée pour assurer la fermeture hermétique temporaire ou définitive de l'accès de sachet (33) du sachet interne jetable (30). L'opération de fermeture du sachet interne jetable (30) consiste à retirer les protections couvrant les bandes adhésives et rapprocher les deux plans de sachet (31) (32) jusqu'à fermeture effective du sachet interne jetable (30). Voir la figure 15.
- [0076] Selon le mode de réalisation préféré de l'invention, le sachet interne jetable (30) présente de préférence au-dessus du moyen de fermeture par rails glissière dites zip (37a) (37b) ou bandes adhésives, au moins un orifice dit orifice de suspension (39a) (39b) traversant en ligne et de part en part chacun des plans de sachet (31) et (32), pour coopérer avec au moins un élément mécanique fixe dit élément de retenue (40a) (40b) solidarisé par collage, couture ou soudure à la surface extérieure d'au moins un des plans de sac (14) et (15) du sac externe réutilisable (10), par exemple la partie mâle d'un bouton pression ou tout autre crochet rapporté. Voir les figures 1, 7, 8 et 14.
- [0077] Selon un mode de réalisation différent de l'invention, le sachet interne jetable (30) présente sur le haut de chaque plan de sachet (31) (32) et de préférence au-dessus de tout moyen de fermeture notamment par rails glissière dites zip (37a) (37b) ou bandes adhésives, un orifice dit orifice de suspension (39a) (39b) traversant en ligne et de part en part chacun des plans de sachet (31) (32), les bords supérieurs desdits plans de sachet (31) (32) et/ou les bords de chaque orifice de suspension (39a) (39b) étant doublés par élément rapporté, pliage, collage ou soudure de manière à rigidifier la coopération avec au moins un élément mécanique dit élément de retenue (40a) (40b), solidarisé par collage, couture ou soudure à la surface extérieure d'au moins un des plans de sac (14) (15) du sac externe réutilisable (10), par exemple la partie mâle d'un bouton pression ou tout autre crochet rapporté. Voir la figure 15.
- [0078] Selon un autre mode de réalisation de l'invention, le sachet interne jetable (30)

dispose sur la surface extérieure de chacun de ses plans de sachet (31) et (32) et sur le rabat sachet (38a) (38b) de chacun desdits plans, d'au moins un élément d'attache par contact dit attache contact (42a) (42b) pour coopérer avec au moins un autre élément d'attache contact (41a) (41b) du sac externe réutilisable (10), lorsque le rabat sachet (38a) (38b) dudit sachet interne jetable (30) est rabattu sur la surface extérieure d'au moins un des plans de sac (14) (15) du sac externe réutilisable (10), par exemple ruban adhésif, bande auto-agrippante, pastille ou ruban magnétique etc. Voir la figure 9.

[0079] Selon un autre mode de réalisation différent de l'invention, le sachet interne jetable (30) dispose sur chacun de ses plans sachet (31) et (32) et de préférence au-dessus du moyen de fermeture par rails glissière dites zip (37a) (37b) ou bandes adhésives, d'au moins un élément d'attache mécanique fixe dit élément femelle de bouton pression (43a) (43b) pour coopérer avec au moins un élément de retenue (41a) (41b) du sac externe réutilisable (10), lorsque le rabat sachet (38a) (38b) dudit sachet interne jetable (30) est rabattu sur la surface extérieure d'au moins un des plans sac (14) (15) du sac externe réutilisable (10), par exemple la partie femelle d'un bouton pression. Voir Figure 14.

[0080] Selon un mode particulier de réalisation de l'invention, le sachet interne jetable (30) est réalisé dans une matière naturelle ou synthétique telle que par exemple un papier traité ou un tissu ignifugé dits anti feu, le plus souvent fabriqué à partir de tissu imprégné de phosphate de sodium et tungstate de sodium, pour le rendre résistant aux brûlures. Il est de forme et dimensions déterminées pour être introduit librement dans le volume intérieur du sac externe réutilisable (10) dont il occupe tout ou partie du volume intérieur. Cette matière est utilisable dans les applications destinées à recevoir les déchets de cigarettes dont la combustion ne serait pas complètement achevée.

[0081] Selon le mode de réalisation préféré de l'invention, l'association du sac externe réutilisable (10) avec le sachet interne jetable (30) interchangeable constitue la poubelle individuelle pour déchets contaminants utilisable selon les opérations suivantes:

- a. Le sac externe réutilisable (10) est ouvert en appliquant une pression entre le pouce d'une main et le reste des doigts de la même main, sur les extrémités de l'accès poche (12a).
- b. Un sachet interne jetable (30) est placé à l'intérieur du sac externe réutilisable (10), les parois de ce dernier sont préférablement plaquées sur les parois intérieures du sac externe réutilisable (10) à l'aide d'un ou des doigts.
- c. La pression sur les extrémités de l'accès poche (12a) du sac externe réutilisable (10) est relâchée et le sac externe réutilisable (10) se referme automatiquement en pinçant le sachet interne (30) entre les ourlets d'accès (16a) (16b) de l'accès poche (12a).

- d. Les rabats sachet (38a) (38b) du sachet interne jetable (30) sont alors rabattus de part et d'autre de l'accès poche (12a) du sac externe réutilisable (10).
- e. Chaque rabat sachet (38a) (38b) du sachet interne jetable (30) est alors maintenu dans sa position en contact avec la surface extérieure du sac externe réutilisable (10), en faisant passer l'orifice de suspension (39a) (39b) autour de l'élément de retenue (40a) (40b) solidaire de la surface extérieure du sac externe réutilisable (10).
- f. Le sac externe réutilisable (10) équipé du sachet interne jetable (30) est alors prêt à être utilisé. Une pression est appliquée entre le pouce d'une main et le reste des doigts de la même main sur les extrémités de l'accès poche (12a), le sac externe réutilisable (10) et le sachet interne jetable (30) s'ouvrent simultanément pour laisser l'accès libre aux déchets.
- g. Lorsque le sachet interne jetable (30) est plein et doit être éliminé, les rabats sachet (38a) (38b) du sachet interne jetable (30) sont décrochés de l'élément de retenue (40a) (40b) du sac externe réutilisable (10) et réunis entre eux au niveau des rails glissières (37a) (37b) ou des bandes adhésives de l'accès sachet (33) pour opérer la fermeture hermétique temporaire ou définitive du sachet interne jetable (30).
- h. Le sachet interne jetable (30) ainsi fermé hermétiquement autour des déchets qu'il contient est jeté dans une poubelle ou container à déchets.

Revendications

- [Revendication 1] Poubelle individuelle à sachet interne hermétique jetable pour déchets contaminants, caractérisée en ce qu'elle est constituée de deux contenants souples en forme de poche, coopérant entre eux pour être portés suspendus autour du cou d'un individu ou accroché à un vêtement, dont d'une part un sac externe réutilisable (10) réalisé dans une matière naturelle ou synthétique telle que papier, carton, toile, tissu, cuir, peau, plastique etc. et d'autre part un sachet interne jetable (30), capable d'être fermé hermétiquement par zip, bande adhésive, ou autre fermeture, placé à l'intérieur du sac externe réutilisable (10), ledit sachet interne jetable (30) étant immobilisé en cette position en rabattant et en maintenant de part et d'autre de l'accès poche (12a) du sac externe réutilisable (10) des rabats de sachet (38a) (38b), pour que le sac externe réutilisable (10) et le sachet interne jetable (30) soient ouverts simultanément et refermés automatiquement au moyen de baleines ressort (17a) (17b).
- [Revendication 2] Poubelle individuelle à sachet interne hermétique jetable pour déchets contaminants selon la revendication 1, caractérisée en ce que le sac externe réutilisable (10) est une poche notamment de la forme d'un parallélogramme rectangle, fabriquée dans une matière naturelle ou synthétique telle que papier, carton, toile, tissu, cuir, peau, plastique, etc. dont l'accès poche (12a) porte deux ourlets d'accès (16a) (16b) contenant chacun une baleine ressort (17a) (17b) pour être ouvert manuellement par application d'une pression sur les extrémités des baleines ressort (17a) (17b) et fermé automatiquement par relâchement de ladite pression, la surface extérieure d'au moins un des plans de sac (14) (15) du sac externe réutilisable (10) étant munie d'au moins un élément mécanique fixe dit élément de retenue (40a) (40b) pour coopérer avec au moins un orifice de suspension (39a) (39b) du rabat de sachet (38a) (38b) d'un sachet interne jetable (30) placé en son intérieur, dont les bords supérieurs ont été rabattus de part et d'autre de l'accès poche (12a) et maintenus en position en faisant passer l'orifice de suspension (39a) (39b) autour de l'élément de retenue (40a) (40b), ou un contact ouverture (46a) (46b) solidaire d'un sachet interne jetable (30).
- [Revendication 3] Poubelle individuelle à sachet interne hermétique jetable pour déchets contaminants selon la revendication 1, caractérisée en ce que la surface extérieure d'au moins un des plans de sac (14) (15) du sac externe

- réutilisable (10) est munie d'au moins un élément d'attache par contact dit attache contact (41a) (41b), pour coopérer directement avec le rabats de sac (38a) (38b) ou au moins un autre élément d'attache contact (42a) (42b) d'un sac interne jetable (30), placé en son intérieur et dont les bords supérieurs dits rabats de sac (38a) (38b) sont rabattus de part et d'autre de l'accès poche (12a) du sac externe réutilisable (10) notamment un ruban adhésif, une bande auto agrippante ou magnétique.
- [Revendication 4] Poubelle individuelle à sac interne hermétique jetable pour déchets contaminants selon les revendications 1 et 2, caractérisée en ce que le sac externe réutilisable (10) et/ou le sac interne jetable est muni d'un moyen de le suspendre autour du cou d'un utilisateur, par au moins un lien dit lien de col (19) ou par au moins deux liens dits attache col (19a) (19b) dont les extrémités sont solidarisées à chacune des extrémités de l'accès poche (12a) ou l'accès sac (33) à l'endroit de la zone d'attache rapide (49) aménagée ou réservée pour recevoir un élément mécanique (50) d'extrémité du lien de col (19) ou d'attache col (19a) (19b) tel que par exemple un embout pince, un embout traversant ou un embout perforant
- [Revendication 5] Poubelle individuelle à sac interne hermétique jetable pour déchets contaminants selon les revendications 1 à 3, caractérisée en ce que le sac externe réutilisable (10) est muni sur la surface extérieure d'au moins un de ses plans de sac (14) (15), d'un moyen d'attache permettant de le positionner par accrochage ou pincement à un endroit d'un vêtement, notamment au moyen d'une patte de tissu (21) munie en extrémité d'un bouton pression, d'une pince plastique (22) ou patte ressort (23) ou encore d'au moins une ganse de passement (24) pour le solidariser à une ceinture.
- [Revendication 6] Poubelle individuelle à sac interne hermétique jetable pour déchets contaminants selon les revendications 1 à 3, caractérisée en ce que le sac interne jetable (30) est réalisé à partir d'un papier ou d'un film plastique (polyéthylène) opaque ou transparent, fabriqué ou traité pour faire barrière ou détruire les bactéries, virus et autres molécules indésirables et introduit librement dans le volume intérieur du sac externe réutilisable (10), de telle manière qu'une fois introduit dans ledit sac externe réutilisable (10), la partie supérieure de ses plans de sac (31) (32) et son accès de sac (33) se trouvent bien au-dessus de l'accès poche (12a) du sac externe réutilisable (10), pour constituer un bord rabattable dit rabat de sac (38a) (38b), ledit rabat de sac (38a) (38b)

disposant sur la surface intérieure de chacun des plans de sachet (31) (32), d'un moyen de fermeture permettant de solidariser entre eux les plans de sachet (31) (32), notamment une pluralité de rails communément appelés zip (37a) (37b) pour assurer une fermeture hermétique temporaire de l'accès de sachet (33) par simple pression des doigts ou une bande adhésive protégée pour assurer la fermeture hermétique temporaire ou définitive de l'accès de sachet (33).

[Revendication 7]

Poubelle individuelle à sachet interne hermétique jetable pour déchets contaminants selon les revendications 1 et 2, caractérisée en ce que le sachet interne jetable (30) présente notamment au-dessus du moyen de fermeture par rails glissières dites zip (37a) (37b) ou bandes adhésives au moins un orifice dit orifice de suspension (39a) (39b) traversant en ligne de part en part chacun des plans de sachet (31) (32), pour coopérer avec au moins un élément mécanique fixe dit élément de retenue (40a) (40b), solidarisé par collage couture ou soudure à la surface extérieure d'au moins un des plans de sac (14) (15) du sac externe réutilisable (10), notamment la partie mâle d'un bouton pression ou tout autre crochet rapporté.

[Revendication 8]

Poubelle individuelle à sachet interne hermétique jetable pour déchets contaminants selon les revendications 1 et 2, caractérisée en ce que le sachet interne jetable (30) dispose sur le haut de la surface extérieure de chacun de ses plans de sachet (31) (32) et//ou sur le rabat de sachet (38a) (38b) de chacun desdits plans, d'au moins un élément d'attache par contact dit attache contact (42a) (42b) pour coopérer avec au moins un autre élément d'attache contact (41a) (41b) du sac externe réutilisable (10), ou d'au moins un élément d'attache mécanique dit élément femelle de bouton pression (43a) (43b) lorsque le rabat de sachet (38a) (38b) dudit sachet interne jetable (30) est rabattu sur la surface extérieure d'au moins un des plans de sac (14) (15) du sac externe réutilisable (10), notamment un ruban adhésif, bande auto-agrippante, magnétique ou élément femelle de bouton de pression.

[Revendication 9]

Poubelle individuelle à sachet interne hermétique jetable pour déchets contaminants selon les revendications 1 et 6, caractérisée en ce que le sachet interne jetable (30) est réalisé dans une matière naturelle ou synthétique telle qu'un papier ou tissu ignifugé dit papier ou tissu anti feu, le plus souvent fabriqué à partir de papier ou tissu imprégné de phosphate de sodium et tungstate de sodium, pour le rendre résistant aux brûlures, et est de forme et dimensions déterminées pour être introduit

librement dans le volume intérieur du sac externe réutilisable (10) dont il occupe tout ou partie du volume intérieur.

[Revendication 10]

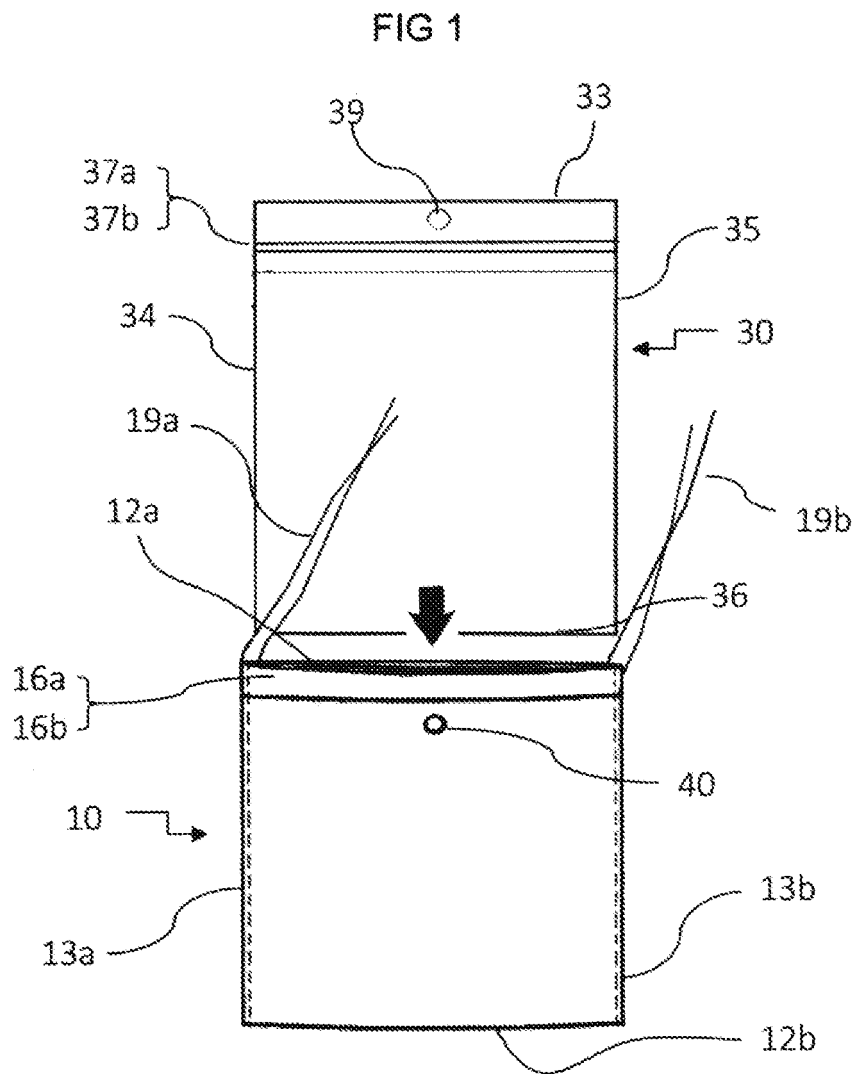
Procédé d'utilisation de la poubelle individuelle à sac interchangeable pour déchets contaminants selon la revendication 1, caractérisée en ce qu'il comprend les opérations suivantes:

- a. Le sac externe réutilisable (10) est ouvert en appliquant une pression entre le pouce d'une main et le reste des doigts de la même main, sur les extrémités de l'accès poche (12a).
- b. Un sachet interne jetable (30) est placé à l'intérieur du sac externe réutilisable (10), les parois de ce dernier sont préférentiellement plaquées sur les parois intérieures du sac externe réutilisable(10) à l'aide d'un ou des doigts.
- c. La pression sur les extrémités de l'accès poche (12a) du sac externe réutilisable (10) est relâchée et le sac externe réutilisable (10) se referme automatiquement en pinçant le sachet interne (30) entre les ourlets d'accès (16a) (16b) de l'accès poche (12a).
- d. Les rabats sachet (38a) (38b) du sachet interne jetable (30) sont alors rabattus de part et d'autre de l'accès poche (12a) du sac externe réutilisable (10).
- e. Chaque rabat sachet (38a) (38b) du sachet interne jetable (30) est alors maintenu dans sa position en contact avec la surface extérieure du sac externe réutilisable (10), en faisant passer l'orifice de suspension (39a) (39b) autour de l'élément de retenue (40a) (40b) solidaire de la surface extérieure du sac externe réutilisable (10).
- f. Le sac externe réutilisable (10) équipé du sachet interne jetable (30) est alors prêt à être utilisé. Une pression est appliquée entre le pouce d'une main et le reste des doigts de la même main sur les extrémités de l'accès poche (12a), le sac externe réutilisable (10) et le sachet interne jetable (30) s'ouvrent simultanément pour laisser l'accès libre aux déchets.
- g. Lorsque le sachet interne jetable (30) est plein et doit être éliminé, les rabats sachet (38a) (38b) du sachet interne jetable (30) sont décrochés de l'élément de retenue (40a) (40b) du sac externe réutilisable (10) et réunis entre eux au niveau des rails glissières (37a) (37b) ou des bandes adhésives de l'accès

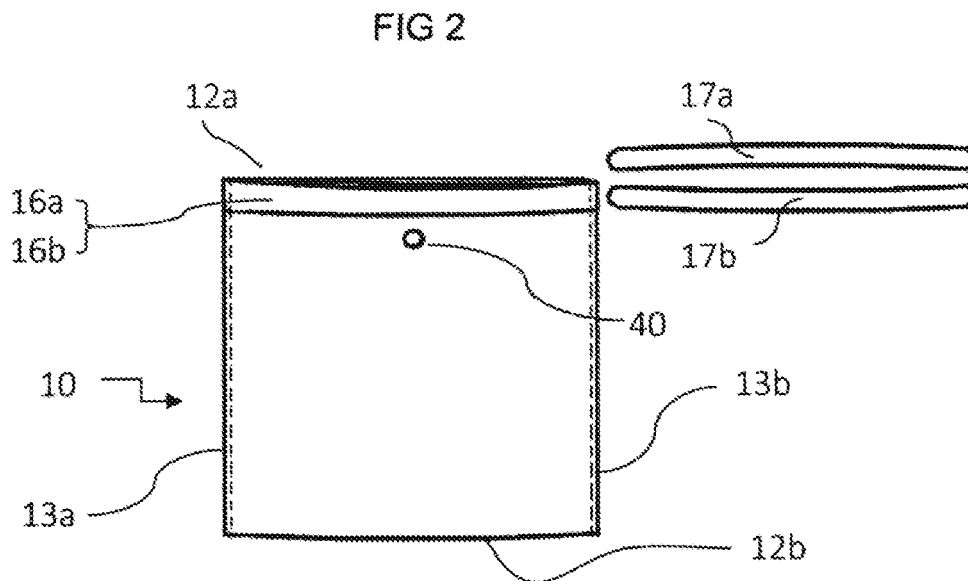
sachet (33) pour opérer la fermeture hermétique temporaire ou définitive du sachet interne jetable(30).

- h. Le sachet interne jetable (30) ainsi fermé hermétiquement autour des déchets qu'il contient est jeté dans une poubelle ou container à déchets.

[Fig. 1]

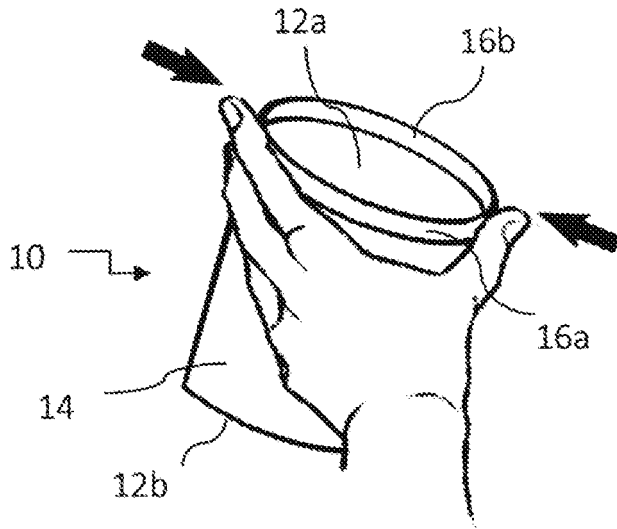


[Fig. 2]

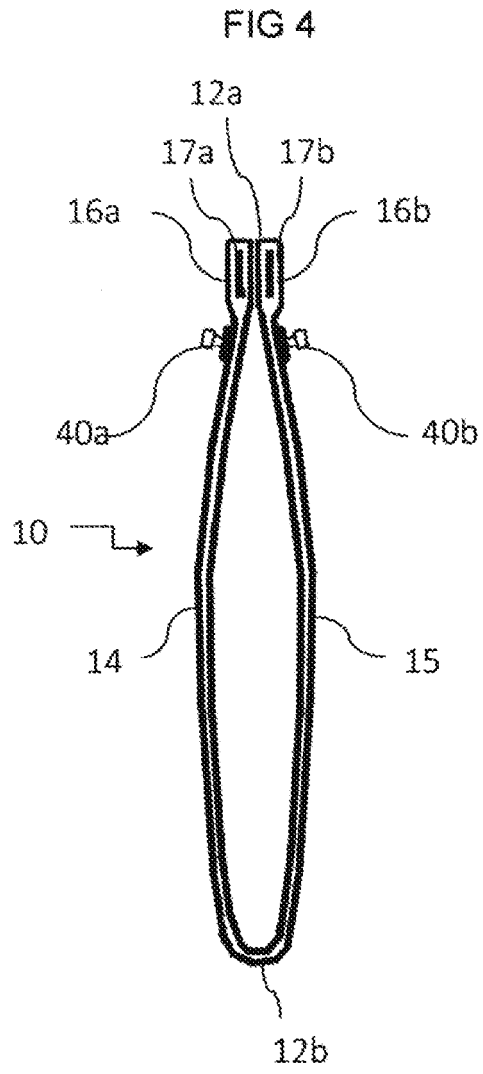


[Fig. 3]

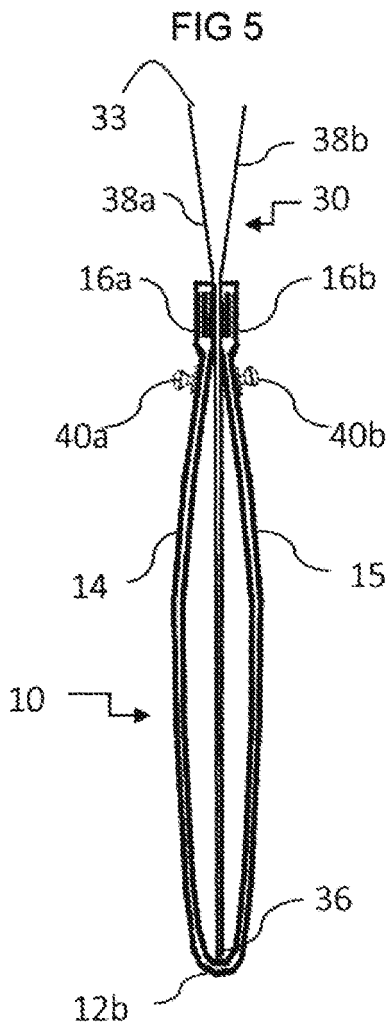
FIG 3



[Fig. 4]

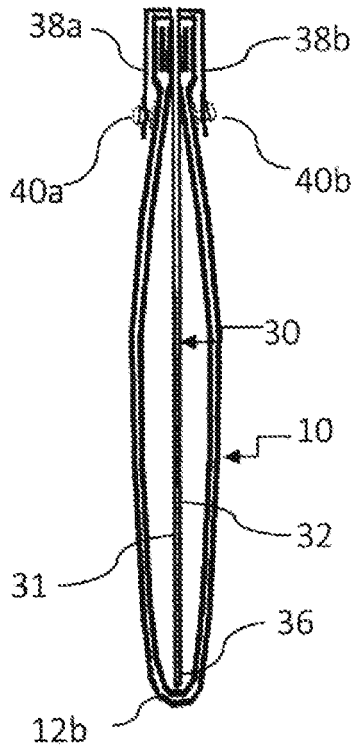


[Fig. 5]



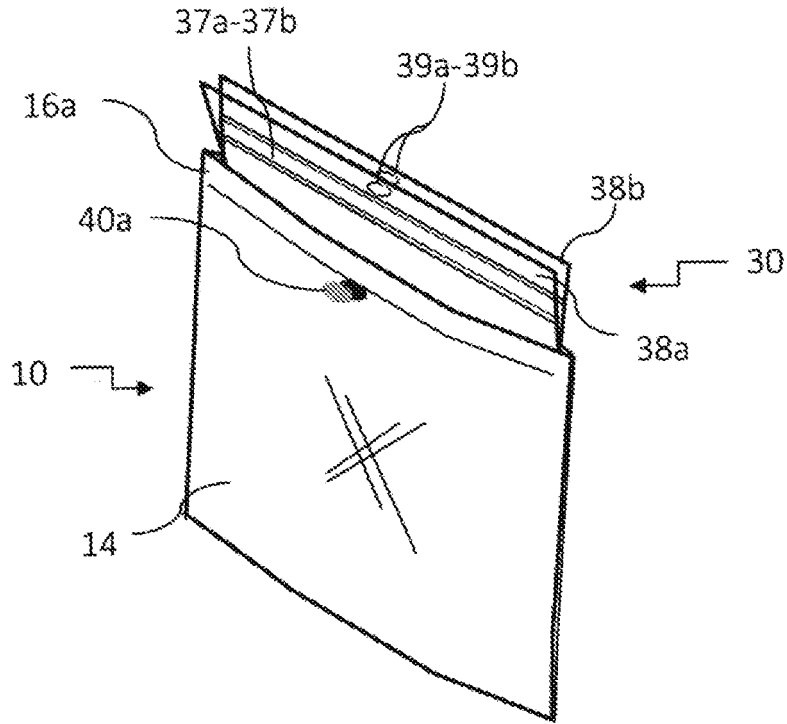
[Fig. 6]

FIG 6



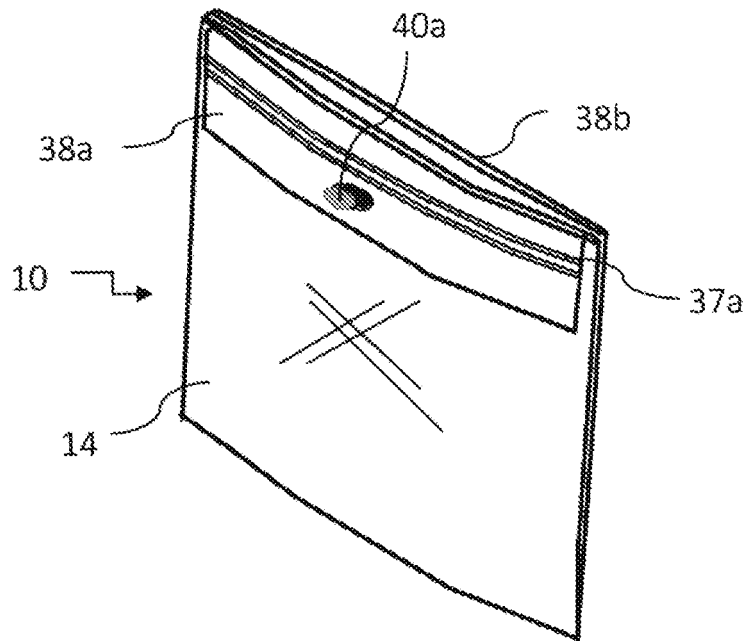
[Fig. 7]

FIG 7



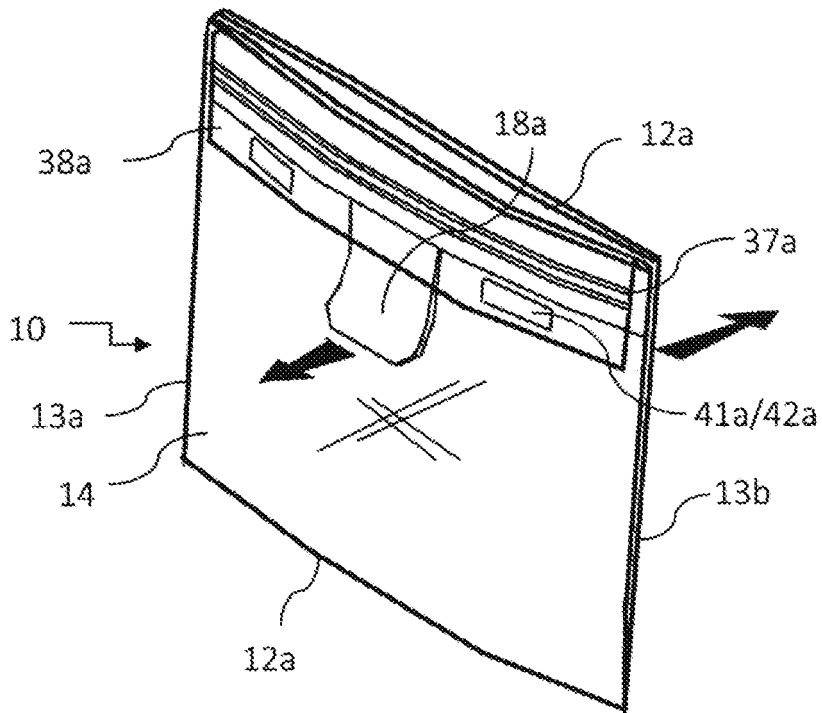
[Fig. 8]

FIG 8



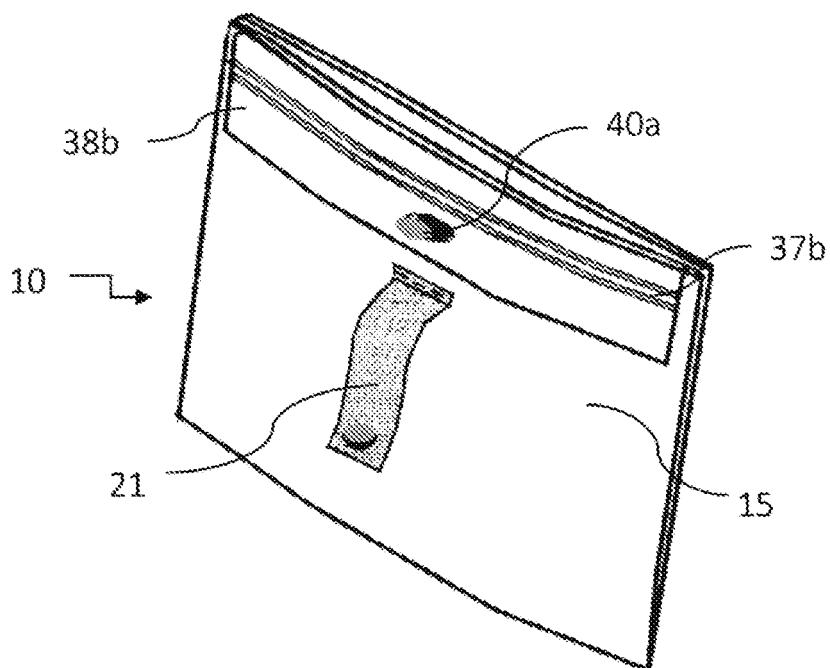
[Fig. 9]

FIG 9



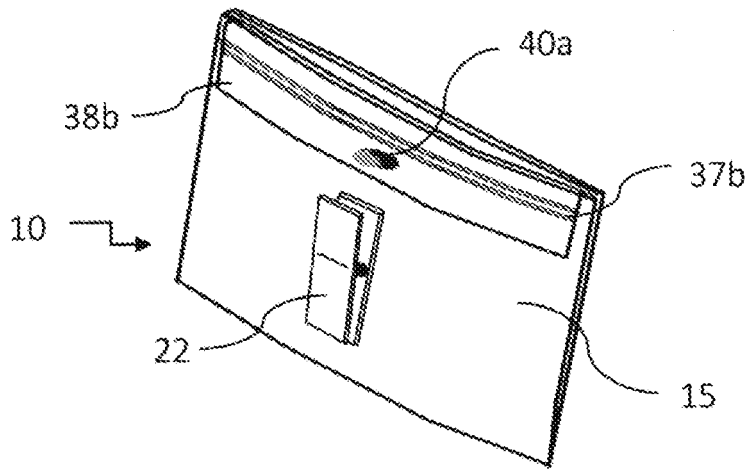
[Fig. 10]

FIG 10



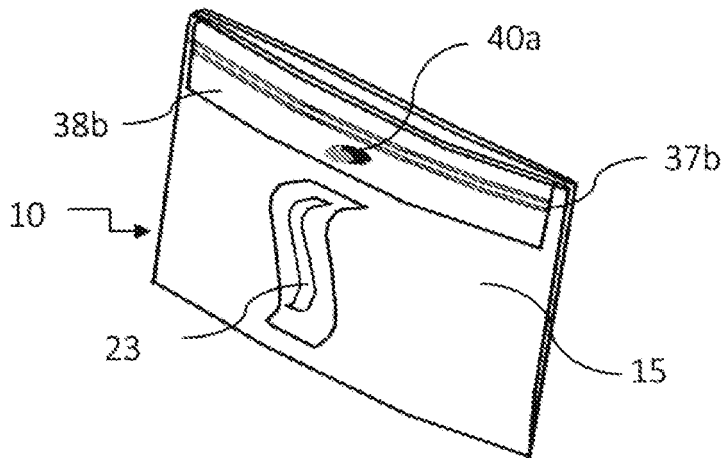
[Fig. 11]

FIG 11



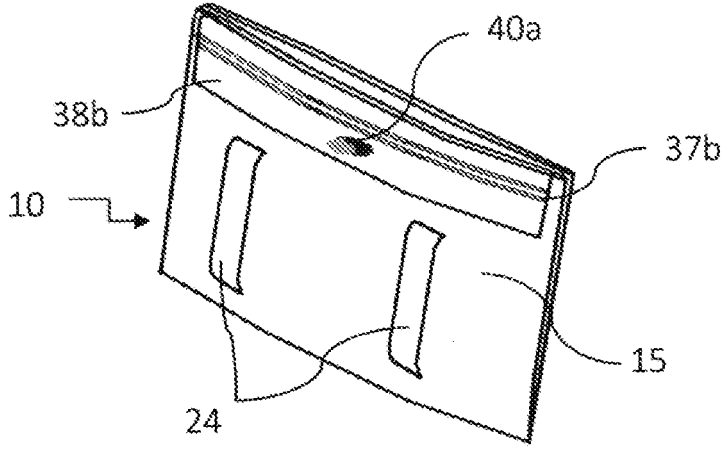
[Fig. 12]

FIG 12



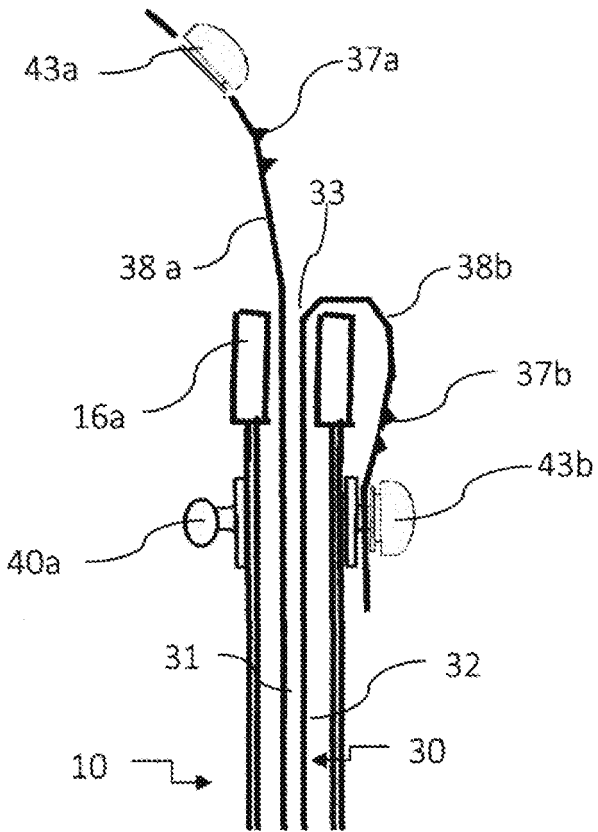
[Fig. 13]

FIG 13



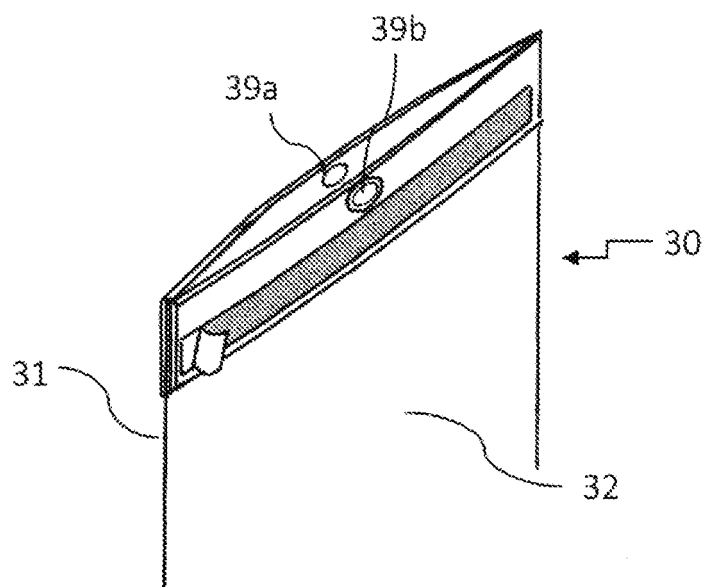
[Fig. 14]

FIG 14

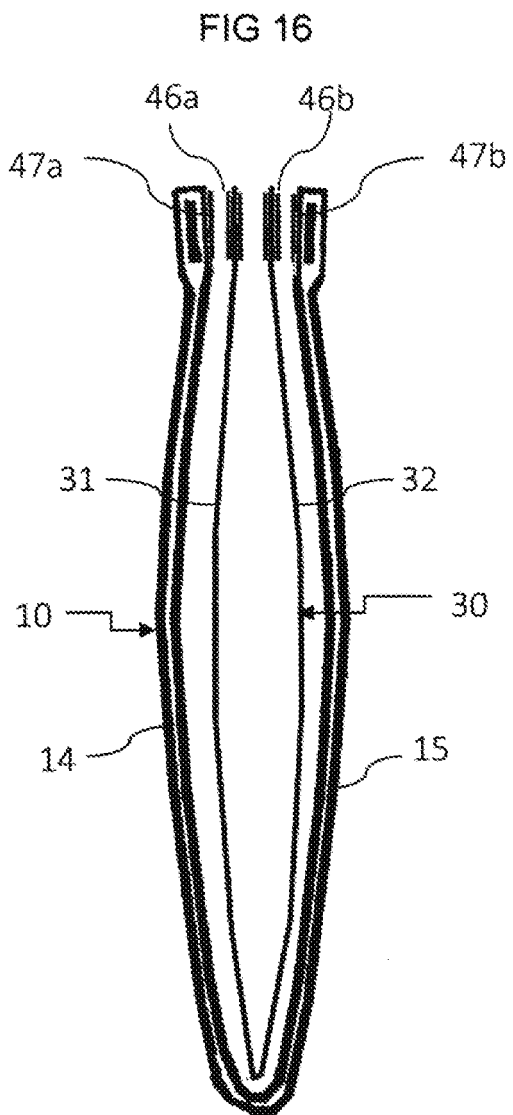


[Fig. 15]

FIG 15

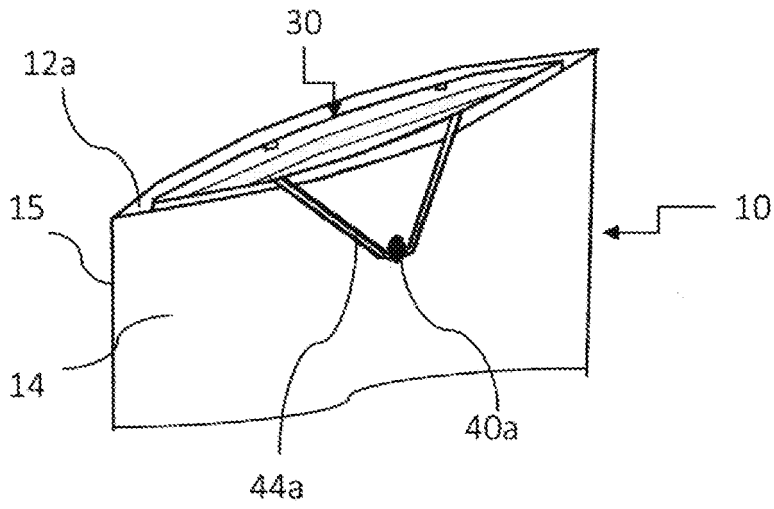


[Fig. 16]



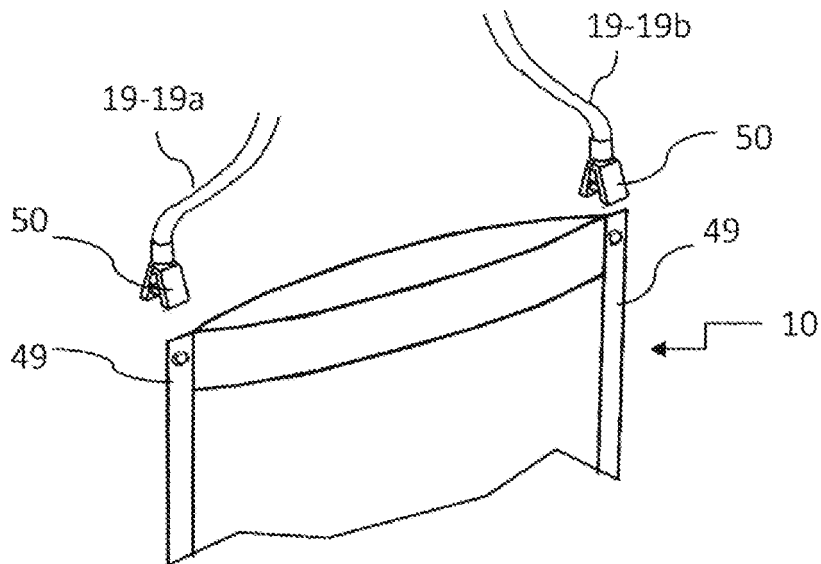
[Fig. 17]

FIG 17



[Fig. 18]

FIG 18



**RAPPORT DE RECHERCHE
 PRÉLIMINAIRE**

 établi sur la base des dernières revendications
 déposées avant le commencement de la recherche
N° d'enregistrement
nationalFA 881495
FR 2005757

DOCUMENTS CONSIDÉRÉS COMME PERTINENTS		Revendication(s) concernée(s)	Classement attribué à l'invention par l'INPI
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes		
A	US 2013/188889 A1 (FRASER ROBERT W [US] ET AL) 25 juillet 2013 (2013-07-25) * figures 1-3 * * alinéas [0034] - [0037] * -----	1-10	B65F1/04 B65D33/14 B65D33/16 DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHÉS (IPC) A61F B65F A61B B65D
A	US 2017/029206 A1 (BAKER ROSS [US]) 2 février 2017 (2017-02-02) * alinéas [0083] - [0088], [0102] * * figures 1-11 * -----	1-10	
A	US 2017/283167 A1 (KHOURY JOHNNY MICHEL [LB]) 5 octobre 2017 (2017-10-05) * figures 1-6 * * alinéas [0029] - [0033] * -----	1-10	
A	US 2003/198721 A1 (PRICE WILLIAM D [US] ET AL) 23 octobre 2003 (2003-10-23) * figures 1-7 * * colonne 3, ligne 11 - colonne 4, ligne 21 * -----	1-10	
Date d'achèvement de la recherche		Examineur	
18 février 2021		Pardo Torre, Ignacio	
CATÉGORIE DES DOCUMENTS CITÉS		T : théorie ou principe à la base de l'invention	
X : particulièrement pertinent à lui seul		E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date de dépôt ou qu'à une date postérieure.	
Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie		D : cité dans la demande	
A : arrière-plan technologique		L : cité pour d'autres raisons	
O : divulgation non-écrite		
P : document intercalaire		& : membre de la même famille, document correspondant	

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE PRÉLIMINAIRE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET FRANÇAIS NO. FR 2005757 FA 881495**

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche préliminaire visé ci-dessus.
Les dits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du **18-02-2021**
Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets, ni de l'Administration française

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
US 2013188889 A1	25-07-2013	CA 2885122 A1 US 2013188889 A1 WO 2013112737 A1	01-08-2013 25-07-2013 01-08-2013
US 2017029206 A1	02-02-2017	AUCUN	
US 2017283167 A1	05-10-2017	AUCUN	
US 2003198721 A1	23-10-2003	AUCUN	